

PRÉSENTATION DU CABINET

CITIZEN : VOTRE CABINET D'AVOCATS

Citizen Avocats est un cabinet d'affaires international, inscrit au Barreau de Bordeaux, qui poursuit les objectifs de son fondateur : viser l'excellence juridique, tout en rendant le droit accessible aux justiciables. Notre équipe met toute sa compétence et son dynamisme à votre service.



Simon Deceuninck

Associé fondateur

Avocat internationaliste, il apporte des solutions innovantes et adaptées aux expatriés et entreprises étrangères.



Théo Le Flohic

Collaborateur

Technicien par sa formation, entrepreneur par son parcours, il conseille les entreprises pour le développement de leurs activités.

Un cabinet de confiance, tourné vers ses clients

Nous plaçons les besoins de nos Clients au cœur de notre pratique. Nos Clients savent qu'ils peuvent nous contacter et que des réponses seront rapidement apportées à toutes leurs questions. Nous entretenons avec eux **une relation personnelle faite de confiance et d'écoute**. Nous les tenons informés sans délai de l'évolution de leur dossier.

Nos conseils sont **transparents et sincères**. Nous ne conseillons jamais à nos Clients d'initier une procédure sans réelles chances de succès. Nous privilégions la résolution amiable des contentieux, chaque fois que c'est possible. Nous n'intervenons devant les tribunaux que sur la base d'une analyse rigoureuse des faits et du droit. Nos dossiers sont préparés méthodiquement et plaidés avec conviction.

Un cabinet d'affaires performant

Cabinet d'entrepreneurs pour entrepreneurs, Citizen Avocats accompagne au quotidien les acteurs économiques locaux, pour la création, le développement et l'internationalisation de leurs activités. Nous nous adaptons au rythme des affaires et proposons des forfaits adaptés aux jeunes entreprises. Notre but est d'accompagner, d'assister ; surtout pas de freiner.

Faire appel à nous, c'est aussi bénéficier d'un réseau professionnel performant. En fonction de vos besoins, nous pourrions vous mettre en contact avec des professionnels (experts-comptables, conseillers financiers, notaires, associations...) dont les services sont complémentaires des nôtres. Ceci dans le strict respect – toujours – de nos règles déontologiques (absence de conflit d'intérêts, indépendance...).





Un cabinet résolument international

Fondé par un internationaliste, notre Cabinet est pensé et structuré pour transcender les frontières. Le droit international privé est notre domaine d'excellence. Plus de 70% de nos dossiers sont traités en langue anglaise. Nous organisons au quotidien des visioconférences avec des clients situés en Amérique, en Asie, en Afrique, ou en Europe...

Nous assistons chaque jour une clientèle privée anglosaxonne établie dans le Grand Ouest. Ils apprécient notre connaissance de leur culture, notre réactivité et notre proximité. Grâce à notre accord de groupement transnational avec le Cabinet anglais SO Legal Ltd, nous leur offrons des services juridiques uniques, de chaque côté de la Manche.

Un cabinet moderne et dynamique

Structuré sous la forme d'une société commerciale, notre Cabinet puise dans la modernité et les nouvelles technologies les outils de son succès. Par exemple, tous nos e-mails sont envoyés et reçus via un fournisseur garantissant le cryptage et la cybersécurité des échanges. Nous employons des ressources numériques performantes, qui maximisent notre efficacité.

Tous nos employés, collaborateurs et stagiaires parlent plusieurs langues et ont travaillé à l'étranger. Nous sommes attentifs à leur épanouissement au travail. C'est pourquoi nous accordons le temps et les moyens nécessaires à leur formation et favorisons le travail collaboratif.

NOS SERVICES

Qu'il s'agisse de vous accompagner pour réaliser vos projets, ou vous défendre dans des circonstances difficiles, nous mettons toute notre technique à votre service.

Notre clientèle est composée d'entreprises et de particuliers. Nous les assistons aussi bien à l'échelle locale (le Grand Ouest), qu'internationale (notre cœur de métier).



Conseil

- **Planification successorale & successions internationales** (Testaments, transmission de patrimoine, dévolution transfrontalière...) ;
- **Optimisation patrimoniale** (Structuration de patrimoines immobiliers, optimisation fiscale des particuliers...) ;
- **Expatriation & assistance administrative** (Titre de séjour, premières déclarations & formalités administratives...).

Nos forces : notre réseau performant dans le Grand Ouest et à l'international ; notre partenariat avec le Cabinet anglais SO Legal.

Contentieux

- **Litiges immobiliers** (vente forcée, annulation, conditions de cession...) ;
- **Adjudications** (enchères & formalités pour l'acquéreur...) ;
- **Actions en responsabilité** (actions délictuelles et contractuelles, professionnels de l'immobilier et de la gestion patrimoniale...) ;
- **Contestations de successions internationales** (actions en nullité, retranchement, prélèvements compensatoires des héritiers...).

Nos forces : nos consultations précontentieuses, notre maîtrise de la procédure civile



Conseil

- **Création & évolution** (immatriculation, transformation, fusion-acquisition...);
- **Cession / transmission** (cession de fonds de commerce ou de titres, pactes d'associés...);
- **Contrats commerciaux** (baux commerciaux, CGV / CGP, sous-traitance...);
- **Audit & compliance** (RGPD, conformité réglementaire...);
- **Droit économique** (distribution, franchise, licences, concurrence...);
- **Propriété intellectuelle** (dépôt de marques, protection & suivi des droits...);

Nos forces : notre approche entrepreneuriale, notre maîtrise du droit des entreprises, notre pragmatisme.

Contentieux

- **Litiges commerciaux** (rupture de pourparlers, congé de bail commercial, dispute entre associés...);
- **Arbitrage privé interne** (défense & représentation, constitution du tribunal...);
- **Actions en droit de la concurrence** (parasitisme, concurrence déloyale...);
- **Vie de l'entreprise** (recouvrement, relations individuelles de travail, responsabilité commerciale...);
- **Saisies & mesures conservatoires** (saisies & référés...).

Nos forces : notre double intervention en conseil et en contentieux, notre approche stratégique.



Conseil

- Investissements (*private equity*, fusion-acquisition internationale, implantation étrangère...);
- Commerce international (vente de marchandises, transports, prestations de services transfrontaliers...);
- Fiscalité internationale (optimisation, changement de résidence fiscale, évitement des double impositions, rescrits, conformité & déclarations...);
- Droit des marques européennes (formalités auprès de l'EUIPO, analyses d'antériorité, protection et suivi des droits).

Nos forces : nos parcours et notre présence à l'étranger, notre réseau international, notre compétence de niche.

Contentieux

- Arbitrage privé international (intervention en qualité de Conseil, constitution du tribunal arbitral, défense & représentation...);
- *Exequatur* & exécution de décisions étrangères (reconnaissance & exécution des sentences arbitrales, exécution forcée de jugements étrangers...);
- Litiges internationaux (représentation & défense devant les juridictions françaises dans le cadre de litiges transfrontaliers complexes).

Nos forces : nous préparons et plaidons nos dossiers en langue anglaise et maîtrisons la procédure arbitrale.

« JE JURE COMME AVOCAT D'EXERCER MES FONCTIONS AVEC DIGNITÉ, CONSCIENCE, INDÉPENDANCE, PROBITÉ ET HUMANITÉ »

Nous mettons tout en œuvre pour être fidèle à notre serment, quelles que soient les circonstances.

Loin d'être abstraits, les principes de notre Profession constituent autant de règles de conduites, auxquelles nous nous astreignons au quotidien. Être digne de la confiance de nos Clients est une fierté, qui nous oblige en retour à tenir nos engagements.

NOS ENGAGEMENTS

Efficacité, disponibilité & pragmatisme

- Connaître nos Clients, leurs objectifs et les détails de leurs dossiers ;
- Être disponibles et réactifs et informer nos Clients au fur-et-à-mesure ;
- Maintenir une chaîne de responsabilités claire, en interne et vis-à-vis de nos Clients (Avocat associé > Avocat collaborateur > salariés & personnel en formation...) ;
- Nous astreindre à des délais de traitement courts, notamment en conseil, et nous adapter au rythme des affaires.
- Cultiver un esprit de partenariat avec nos Clients, sur le long terme.

Compétence & qualité

- Ne traiter que des dossiers dans nos domaines de prédilection ;

- Adopter une approche qualitative : traiter nos dossiers « sur-mesure » ;
- Être perfectionnistes pour la rédaction de nos actes ;
- Mettre en œuvre de moyens techniques et documentaires performants ;
- Être exigeants pour le recrutement de nos Collaborateurs, salariés, stagiaires et garantir leur formation.

Transparence

- Dresser une convention d'honoraires claire et négociées de gré-à-gré ;
- Informer nos Clients des frais rendus nécessaires pour le traitement de leur dossier et leur adresser une facturation détaillée ;
- Alerter les Clients sur les chances de succès estimées ;
- Dimensionner avec pragmatisme les moyens mis en œuvre, en tenant compte des enjeux.

Probité & intégrité

- Respecter la loi et la réglementation applicables ;
- Conseiller nos Clients avec prudence, en identifiant les risques potentiels ;
- Être professionnels, sérieux et intègres ;
- Toujours faire preuve de courtoisie et de modération vis-à-vis de nos Clients, des magistrats et des contradicteurs.

Secret professionnel & confidentialité

- Respecter absolument le secret professionnel et la confidentialité des informations traitées en toutes circonstances ;

- Mettre en œuvre des procédés de cybersécurité fiables (boîte e-mail cryptée, matériel informatique performant, logiciels de protection et mots de passe complexes...) ;
- Optimiser et protéger l'archivage (dossiers anonymisés, conservation sécurisée...)

Absence de conflits d'intérêts & indépendance

- Contrôler systématiquement le risque de conflits d'intérêts à l'ouverture des dossiers ;
- Faire preuve de loyauté et prendre en compte les droits et intérêts exclusifs de nos Clients.



www.citizenavocats.com

contact@citizenavocats.com

05 47 74 22 41

3 Cours Maréchal Juin, 33000 Bordeaux